

13 jan 2012 -12:26

Appartient à Conseil des ministres du 13 janvier 2012

Marché public pour la Défense

Conclusion d'un contrat pour des services de taxis pour la Défense

Conclusion d'un contrat pour des services de taxis pour la Défense

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Défense Pieter De Crem à lancer une procédure de marché public relatif à la conclusion d'un contrat pour des services de taxis au sein des plateaux Peutie et Evere.

Ce contrat de services de taxis aura une durée de 4 ans et permettra de rationaliser le nombre de véhicules commerciaux au sein de la Défense et d'offrir une alternative à la suppression du service BTax.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>